



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 15 septembre 2022

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 15 septembre 2022, en présence de :

- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent, présidente de séance par délégation de Mme Corinne ETAIX, empêchée ;
- M. Noël JOUTEUR, chargé de mission ;
- Mme Sophie RAOUS, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 15 avril 2021 portant délégation en application de l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer comme suit :

- **Décision cas par cas :**
 - 4581 - Élaboration de la carte communale de la commune de Fouqueville (27), délégation donnée à Edith CHATELAIS avec échéance au 8 octobre 2022
- **Avis sur projet :**
 - 4586 - Renouvellement de la carrière d'Apilly, commune de Saint-Senier-sous-Avranches, Société Pigeon Granulats Normandie, délégation donnée à Marie-Claire BOZONNET avec échéance au 12 octobre 2022

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
et par délégation de sa présidente,

Signé

Marie-Claire Bozonnet